

BAL DE FINISSANTS - QUELQUES CONSEILS POUR FÊTER EN SÉCURITÉ

SÉCURITÉ

Bal des finissants : Quelques conseils pour fêter en sécurité

Les bals des finissants et les parties de fin d'année arrivent en quelques semaines. Assurez-vous que vos enfants savent s'amuser en sécurité.

Voici quelques conseils de sécurité pour vos ados :

- Ne fais rien qui te met mal à l'aise ;
- N'accepte pas de nourriture ni de boissons de personnes que tu ne connais pas ou en qui tu n'as pas confiance ;
- N'accepte pas de monter dans une voiture avec une personne qui a bu de l'alcool ;
- Assure-toi d'avoir une façon sûre de te rendre à la maison ;
- Assure-toi que tes parents sachent où tu es ;
- Adopte le système copain/copine. Va à la fête avec un ami ou une amie et assure-toi de quitter avec cette personne ;
- N'hésite pas à appeler le 911 s'il y a une urgence médicale ;
- Sois responsable. Si tu te fais prendre à faire quelque chose d'illégal tu devras en subir les conséquences.

Drogues au volant

Dans un sondage mené par la société de l'assurance automobile du Québec en 2010, 5 % des conducteurs interrogés ont avoué avoir consommé, au moins une fois au cours des douze derniers mois, des drogues comme du cannabis, de la cocaïne, et des amphétamines. Parmi ces personnes, 33 % ont avoué avoir conduit un véhicule après avoir consommé des drogues (cannabis, cocaïne, amphétamines).

La présence de ces drogues licites ou illicites dans le sang a été constaté chez près de 30 % des conducteurs qui ont été blessés mortellement dans un accident de 2004 à 2008.

Les faits :

- Toutes les drogues agissent sur le cerveau et les effets qu'elles produisent peuvent être incompatibles avec la conduite automobile ;
- Bien souvent, le conducteur qui a consommé de la drogue n'est pas conscient que ses facultés sont affaiblies. Or, les drogues affectent sa capacité à conduire, et ce, même s'il croit que les effets se sont dissipés ou que la substance le rend plus prudent ou plus alerte ;
- La conduite sous l'influence du cannabis est un comportement plus fréquent chez les jeunes. Les conducteurs de 16 à 19 ans conduisent plus souvent sous l'influence du cannabis que sous l'influence de l'alcool ;
- La conduite automobile sous l'influence de drogues illicites se produit plus souvent la nuit et elle est nettement plus marquée chez les hommes et chez les jeunes ;
- Selon le type de drogue consommée, les effets sur la conduite peuvent aller de la somnolence à l'adoption de comportement à risque, comme la vitesse excessive et l'agressivité au volant.

Influence du cannabis sur la conduite automobile :

Conscients de leur intoxication, les conducteurs réduisent leur vitesse, font moins de dépassements et gardent une distance plus grande entre leurs véhicules. Cependant, ils ont du mal à percevoir les risques associés à la consommation de cannabis :

- Difficulté à faire face à l'imprévu ;
- Temps de réaction augmenté, réflexes ralentis et conduite hésitante ;
- Difficulté à se concentrer et à rester attentifs à l'environnement routier ;
- Diminution de la capacité à bien percevoir l'environnement ;
- Coordination affectée ;
- Difficulté à maintenir une trajectoire en ligne droite ;
- Difficulté à rouler à une vitesse constante et à évaluer les distances.

La loi :

Le Code criminel canadien interdit la conduite d'un véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue (ce qui inclut les médicaments) et le Code de la sécurité routière du Québec prévoit des mesures et des sanctions pour ceux qui en sont déclarés coupables, le conducteur subira des sanctions criminelles et administratives similaires aux sanctions prévues pour la conduite avec alcoolémie supérieure à 80 mg/100ml de sang (casier judiciaire, perte du permis de conduire, évaluation en toxicomanie, etc.).

Les policiers ont davantage de pouvoirs pour enquêter en cette matière.

Les médicaments :

- Certains médicaments (prescrits ou en vente libre) peuvent affecter la capacité à conduire (en provoquant, par exemple, des troubles de la vigilance, de l'attention, de la vision, du comportement ou de l'équilibre) : Benzodiazépines, sédatifs, antihistaminiques, analgésiques, antinauséux, médicaments contre le rhume ou la toux, etc.
- La conduite automobile sous l'influence de médicaments de produit plus souvent le jour et elle est plus marquée chez les femmes et chez les personnes âgées.
- Il est important de consulter son pharmacien ou son médecin au sujet de l'effet des médicaments sur la conduite et de lire attentivement les indications.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Alcool au volant

Les faits :

L'alcool au volant est l'une des principales causes d'accidents au Québec.

De 2005 à 2009, chaque année, les accidents dus à l'alcool ont causé en moyenne :

195 décès (31%)

490 blessés graves (16%)

2200 blessés légers (5%)

Coût en 2009 :

90 millions de dollars en indemnisation.

360 millions de dollars en coûts sociaux (perte de productivité, dommages matériels, etc.)

Les récidivistes :

- 70 % des condamnations pour conduite avec les facultés affaiblies sont liées à une première infraction, donc la majorité ;
- Dans un peu plus de 80% des accidents qui impliquent un conducteur reconnu coupable d'une infraction au Code criminel liée à l'alcool au volant, le conducteur n'était pas un récidiviste ;

- Les multirécidivistes constituent un groupe marginal. En 2009, selon le nombre cumulatif de sanctions sur une période de dix ans, 1617 conducteurs avaient deux sanctions ; 10 conducteurs en avaient huit.

Jeunes et alcool :

- Il est important d'intervenir aujourd'hui auprès des plus jeunes afin qu'ils deviennent plus tard des conducteurs responsables ;
- Les conducteurs de 16 à 24 ans représentaient seulement 10 % de tous les titulaires de permis de conduire en 2009, mais commettaient 30 % des infractions liées à l'alcool. Ils comptaient aussi pour 25% des conducteurs impliqués dans les accidents avec dommages corporels ;
- Les jeunes sont plus affectés par l'alcool que les personnes plus âgées parce ce qu'ils ne sont pas habitués à consommer ;
- L'inexpérience de la conduite ainsi qu'une plus grande témérité exposent davantage les jeunes conducteurs au risque d'avoir un accident mortel.

Portrait type des conducteurs décédés avec de l'alcool dans le sang :

- Sexe : Masculin
- Âge : 20 à 54 ans
- Période : La nuit, du jeudi au dimanche.
- Type d'accident : Impliquant un seul véhicule.
- Alcoolémie des conducteurs
décédés, parmi ceux qui avaient
de l'alcool dans le sang (2005-2009) : 21% avec 1 à 80 mg/100ml
24% avec 81 à 150 mg/100ml
55% avec plus de 150 mg/100ml

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.